

FEDERATION FRANCAISE D'ESCRIME
LIGUE D'ESCRIME DE L'ACADEMIE DE PARIS

1, rue Dulong - 75017 PARIS
tél : 01 49 23 40 50 - Fax 01 49 23 40 58
E-Mail : contact@leap.fr
Site internet : www.leap.fr

T I P I F 2005

(TOURNOI INTERNATIONAL DE PARIS ILE de France)

Circuits Nationaux aux 3 armes féminines
EPEE - FLEURET - SABRE

Monsieur le Président,
Cher Maître,

La Ligue de PARIS a le plaisir de vous inviter à participer au Tournoi International de Paris Ile de France, circuit national aux trois armes dames catégorie sénior.

Samedi 16 et Dimanche 17 avril 2005
au stade Georges Carpentier
81, Boulevard Masséna
75013 PARIS

Métro : Porte de Choisy, Porte d' Ivry

Les engagements devront parvenir à la Ligue d'Escrime de Paris de préférence par Mail avant le **Jeudi 14 avril 2005**

EPEE DAMES

(attention formule sur 2 jours)

Samedi 16 avril 2005

- 1^{er} Tour : Appel 14 heures - Forfait 14 heure 30 - Début des assauts 15 heures, tireuses françaises de la 65^{ème} place à la fin du classement FFE et tireuses étrangères (non licenciées FFE) non classées FIE, inscrites individuellement ou par leur club.

- 2^{ème} Tour : Appel 15 heure 30 - Forfait 16 heure, qualifiées du 1^{er} tour + tireuses de la 33^{ème} à la 64^{ème} place du classement FFE + étrangères de la 65^{ème} place à la fin du classement FIE.

Dimanche 17 avril 2005

Appel 8 heures - Forfait 8 heure 30 - Début des assauts 9 heures

- 3^{ème} Tour : Tireuses qualifiées du samedi + celles classées dans les 32 premières du classement FFE + les tireuses françaises et étrangères classées dans les 64 premières du classement FIE

- 4^{ème} Tour pour les qualifiées

- Tableau d'élimination directe sans repêchage

A partir de 17 heures : finale

FLEURET DAMES

Dimanche 17 Avril 2005

Appel 8 heures - Forfait 8 heure 30 - Début des assaut 9 heures

2 tours de poules (Règlement circuit)

Tableau d'élimination directe sans repêchage

A partir de 17 heures : finale

SABRE DAMES

Dimanche 17 Avril 2005

Appel 11 heures - Forfait 11 heure 30 - Début des assauts 12 heures.

2 tours de Poules (Règlement circuit).

Tableau d'élimination directe sans repêchage.

A partir de 17 heures : finale.

RECOMPENSES :

pour chaque Arme :	1 ^{ère}	500 Euros
	2 ^{ème}	350 Euros
	3 ^{ème} ex aequo	170 Euros

En souhaitant que vos tireuses soient nombreuses à participer, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, cher Maître, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président de la Ligue de PARIS

Christian BERNARD

- Un service médical sera présent sur le lieu de la compétition, mais ne délivrera aucun certificat médical d'aptitude à la pratique de l'escrime.

- L'épreuve se déroulant sans interruption. Possibilité de buvette et de repas chauds sur place.

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Appel : une heure avant l'heure du début de l'épreuve

Forfait : une demi heure avant l'heure prévue

Article 1 : IMPORTANT : Le règlement de l'épreuve est celui de la Fédération Française d'Escrime pour les circuits nationaux.

Article 2 : La formule des épreuves est celle des circuits nationaux de la FFE

- Soit sur 1 jour $\frac{1}{2}$ Epée - soit 1 jour Fleuret et sabre

Article 3 : Le directoire technique tranchera sans appel tous les cas litigieux.

Article 4 : Le droit d'engagement est fixé à **10 euros** pour toutes les participantes.

Article 5 : Tenue FIE ou 350 Newtons avec cuirasse de 800 newtons obligatoire.

Article 6 : La licence de l'année en cours, validée par le médecin, devra être obligatoirement présentée aux organisateurs.

Les juniors seront acceptées avec le simple surclassement, et les cadettes avec le double surclassement, suivant le règlement intérieur de la FFE.

Article 7 : Clôture des engagements **72 heures avant l'épreuve**, aucun engagement ne sera pris sur place. Les tireuses étrangères non inscrites par leur fédération devront être engagées par leur club.

Article 8 : Les engagements devront comporter :

NOM - PRENOM- ANNEE DE NAISSANCE - NUMERO DE LICENCE, ARME et seront envoyés par Mail ou par Fax à la Ligue d'Escrime de Paris

- Fax : 01 49 23 40 58 - E- Mail : ligue.escrime.paris@wanadoo.fr

Article 9 : ARBITRES :

Chaque Club ou Fédération engageant **4 tireuses ou plus** devra présenter un arbitre.

Les frais d'hébergement et de déplacement de ces arbitres sont à la charge de chaque club ou fédération.

Le nom de l'arbitre devra figurer obligatoirement sur la feuille d'engagement.

Article 10 : La ligue de Paris décline toute responsabilité en cas de vols ou d'accidents.

Article 11 : La participation à l'épreuve entraîne l'acceptation du présent règlement.

Article 12 : Des coupes seront remises aux finalistes.

Des prix récompenseront les 4 premières.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(A retourner avant le 15 avril 2004)

CLUB :
N° LICENCE :

PAYS :
ARBITRE :

EPEE DAMES T.I.P.I.F.

NOM	PRENOM	Année de Naissance	LICENCE (4 derniers chiffres)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(A retourner avant le 14 avril 2005)

CLUB :
N° LICENCE :

PAYS :
ARBITRE :

FLEURET DAMES T.I.P.I.F.

NOM	PRENOM	Année de Naissance	LICENCE (4 derniers chiffres)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(A retourner avant le 14 avril 2005)

CLUB :
N° LICENCE :

PAYS :
ARBITRE :

SABRE DAMES T.I.P.I.F.

NOM	PRENOM	Année de Naissance	LICENCE (4 derniers chiffres)

PARIS2012
VILLE CANDIDATE